

Image not found or type unknown



Chèque sans provision et cabinets juridiques

Par **jojo77**, le **23/03/2009** à **23:40**

Bonjour tout le monde,rnrnSvp est ce que les cabinets juridiques de recouvrement de créances ont le droit de régler entre deux personnes un chèque sans provision? si c'est possible comment hacun des deux personnes peut garantir son droit.rnrnMerci d'avance.

Par **Solaris**, le **01/04/2009** à **21:44**

Je ne comprends pas très bien votre question mais s'il s'agit d'un chèque impayé vous disposez d'une procédure simplifiée pour obtenir le recouvrement via un huissier de justice.rnAttention le chèque se prescrit rapidement.